

SENIORS – VETERANS - LOISIRS - SAISON 2020 – 2021



SPORT NAUTIQUE COMPIEGNOIS

2 cours Guynemer – 60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 40 28 13

www.snc-compiegne.com

Cadre réservé au SNC

Licence n°

Enregistrée le :

Date certificat médical :

Règlement de €, en fois

Nouvel inscrit de la saison

Dossier complet à remettre en mains propres au responsable des inscriptions

Mr, Mme, Mlle Nom: Prénom :

Date de naissance : N° licence (réinscription) :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

Tel portable : Email : @.....

Profession : Employeur :

Je demande mon inscription au SPORT NAUTIQUE COMPIEGNOIS pour la saison 2019 - 2020, dans la section

Rameur Loisir, Vétéran Aviron indoor (à l'année) Dragon ladies Avirose

Rameur Sénior Aviron indoor (avec carte) Aviron Santé

Rameur Sénior sous convention

Licence valable de sept à août - **Règlement de la cotisation avant le 15 oct 2020**

Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association, de son règlement intérieur, de celui de la Fédération Française d'Aviron et m'engage à m'y conformer.

Je déclare savoir nager sur une distance d'au moins 50 mètres.

Demande d'attestation pour votre CE : oui non

Si vous êtes titulaire d'un brevet de rameur, cochez la case correspondante Bronze Argent Or

Ci-joint le règlement de la cotisation d'un montant de €

en chèque(s), à l'ordre du SNC, montant = €

en chèques vacances ANCV, montant = €

en espèces, montant = €

en coupons sport ANCV, montant = €

Si Carte Découverte déjà réglée précédemment, cochez la case

La présente fiche d'inscription doit être accompagnée d'un **certificat médical** datant de moins de 3 mois **ou d'une attestation d'aptitude à la pratique de l'aviron**, pour validation de votre licence auprès de la Fédération Française d'Aviron, **avec mention « en compétition »** obligatoire pour les rameurs.

J'autorise l'association à diffuser **la / les photo(s) ou vidéos** me concernant prises dans le cadre des activités du club. Cette autorisation est valable jusqu'à résiliation par écrit de ma part, adressée au SNC

Le Signature

Le SNC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de quelque nature que ce soit. Il est formellement déconseillé de laisser de l'argent ou des objets de valeur dans les vestiaires ou les voitures.